

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 45 (1919)
Heft: 16

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

social a été transféré récemment de Bâle à Glaris, pour des raisons d'ordre fiscal, ne publie plus, depuis 1916, son bénéfice net; le crédit de son compte de P. P. comporte une seule rubrique ainsi libellée: « Résultats de l'exercice, après déduction des amortissements. » Nous avons analysé jadis la constitution, le but et l'activité de ces instituts dans plusieurs articles de ce journal.

BIBLIOGRAPHIE

L'Œuvre.

Nous recevons, sous la forme d'une élégante brochure illustrée, le rapport annuel de l'Œuvre, Association suisse romande de l'Art et de l'Industrie. Cette Association, fondée en 1913 pour développer l'activité de notre pays dans le domaine de l'art appliqué et travailler au développement de nos industries d'art, possède depuis l'an dernier un Secrétariat général, fondé avec l'appui de la Confédération. Elle a organisé déjà un certain nombre d'expositions: Les Arts du Feu, l'Art et l'Enfant, Intérieurs d'ouvriers, etc. Elle organise maintenant en collaboration avec la Société vaudoise des Ingénieurs et Architectes, une Exposition d'Art funéraire qui aura lieu cet automne à Lausanne. D'une façon générale l'Œuvre se propose de faciliter la collaboration des artistes et des industriels, de faire revivre les bonnes traditions d'art et l'amour du travail bien fait, d'éveiller dans le public l'intérêt pour les choses d'art, de perfectionner l'enseignement artistique et professionnel, de faire mieux connaître en Suisse et à l'étranger nos industries d'art.

C'est sur les démarches de l'Œuvre et du Werkbund suisse que les Chambres ont créé le budget spécial de l'art appliqué et le Conseil fédéral a décidé que des Expositions nationales d'Art appliqué seraient organisées désormais parallèlement à celles des Beaux-Arts. La première de ces expositions aura lieu en 1921 en Suisse romande très probablement.

Ces quelques renseignements montrent assez la tendance de l'Œuvre et les services qu'elle peut rendre. On nous prie d'ajouter que le rapport de l'Œuvre sera envoyé gratuitement sur demande par le Secrétariat général de l'Association, Casino de Montbenon, Lausanne.

CARNET DES CONCOURS

Concours pour l'étude de maisons à bon marché, à Lyon.

La Ville de Lyon met à l'étude un projet de constructions de maisons à bon marché dont la dépense atteindra près de 40 millions.

Cette initiative va certainement être suivie dans toute la France par d'autres villes et par les nombreuses Sociétés qui s'occupent de la question de la construction des logements à bon marché. Or, du fait de la rareté des matériaux et des prix de revient excessifs de ceux de ces matériaux qui jusqu'alors avaient été couramment employés dans la construction, il devient extrêmement difficile de solutionner le problème des logements hygiéniques et à bon marché.

Aussi, pour stimuler et favoriser les recherches individuelles, l'administration municipale a-t-elle décidé, sur la proposition de M. Herriot, maire de Lyon, d'ouvrir un concours entre les *adhérents à la foire d'automne 1919* inscrits soit dans le Groupe 5 (constructions industrielles, charpentes métalliques, matériel pour entrepreneurs, matériaux de construction), soit dans le Groupe 28 (Bâtiment) qui désireraient y participer. Ce concours portera donc soit sur les matériaux à bon marché susceptibles de rentrer dans la construction, soit sur les procédés nouveaux de construction économique.

Une somme de 20 000 francs sera distribuée en prix à l'occasion de ce concours.

Une circulaire individuelle sera adressée aux personnes qui en exprimeraient le désir.

Les adhérents qui désireraient prendre part à ce concours devront faire connaître leur intention avant le 10 septembre prochain en indiquant dans leur demande leur numéro de groupe et de stand. Ces demandes devront être adressées à M. l'ingénieur en chef de la ville de Lyon, 28, rue Bellecordière.

Bien qu'il ait été décidé que le catalogue de la Foire serait imprimé à partir du 31 juillet, il sera possible, exceptionnellement, et pour les deux groupes dont il s'agit, de faire figurer au catalogue principal les noms et adresses des maisons qui désireront prendre part au concours et qui s'annonceront avant le 15 août prochain.

D'accord avec la «Chambre syndicale des entrepreneurs de la ville de Lyon», il sera organisé pendant la Foire d'automne un Congrès du bâtiment auquel seront conviés non seulement les entrepreneurs de travaux publics et autres, mais encore toutes les organisations d'architecture. Nous publierons prochainement de plus amples informations sur ce congrès.

Cimetière du Bois de Vaux.

Le Concours ouvert entre les architectes et architectes-paysagistes suisses, domiciliés à Lausanne, pour le nouveau cimetière du Bois de Vaux, a réuni neuf envois.

Calendrier des Concours.

LIEU	OBJET	TERME	PRIMES	PARTICIPATION
			Fr.	
Lausanne	Cimetière de villages	31 août 1919	500	Réservé aux archit. non établis.
Kriens	Plan d'aménagement	31 août 1919	12,000	Réservé aux ing. et arch. de nationalité suisse.
Lausanne	Maisons ouvrières	1 ^{er} sept. 1919.	3500	Architectes lausannois.
Frauenfeld	Banq. cantonale thurgovienne.	31 octobre 1919	9000	Architectes thurgoviens établis dans le canton de Thurgovie avant le 1 ^{er} janvier 1917.
			800 achat	
Comité central	Fondation Geiser	31 mai 1920	1000	Membres de la Société suisse des I. et A.
Berne	Gymnase	—	—	Architectes de la ville de Berne.